Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 029-212901086-20260929-DCM2026_062-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710----------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
22 septembre 2026

AFFICHÉE LE :
22 septembre 2026

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
22 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 13
VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-neuf septembre à 19 heures 30,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GENTRIC Alexis, Maire.

Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. GENTRIC Guénolé (procuration donnée à M. GENTRIC Alexis) et de Mme LEBOUCHER Véronique.

Secrétaire de séance : Mme PERENNOU Pauline.

DCM2026/62 - Dénomination du Presbytère

Madame Pauline PERENNOU, Adjointe en charge de la Communication et de la culture, présente au Conseil municipal la proposition de la Commission Culture réunie le 10 juillet 2026 d'attribuer un nom au Presbytère.

Le bâtiment qui fut autrefois un logement pour l'église puis ensuite des locaux associatifs, a été rénové et permet aujourd'hui à la Commune d'accueillir des événements culturels.

Il est proposé au Conseil municipal de retenir la dénomination « Ar Prospital ». Ce nom, court et facilement identifiable, présente l'intérêt de conserver l'ancrage patrimonial et historique du lieu tout en s'inscrivant dans la valorisation de la langue bretonne. Il rappelle la vocation originelle du bâtiment et contribue à préserver la mémoire de ce patrimoine communal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 1 abstention (Mme Estelle LEBRUN)
Approuve et valide la dénomination du Presbytère « Ar Prospital » ;
Approuve et valide l'engagement des frais pour l'apposition d'une plaque indicative ;
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Alexis GENTRIC

MAIRIE de LANDUDEC 29710 LANDUDEC